

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

PHILOSOPHIE

SÉRIE L

Sujets 1

Sommes-nous tels que nous croyons être ?

Sujet 2

Une démonstration peut-elle mettre fin au doute ?

Sujet 3

Est-il plus avantageux d'être gouverné par l'homme le meilleur ou par les lois les meilleures ? Ceux qui sont d'avis qu'il est avantageux d'être gouverné par un roi pensent que les lois ne peuvent énoncer que le général sans pouvoir rien prescrire concernant les situations particulières. Ainsi, dans n'importe quel art, il est stupide de se diriger seulement d'après des règles écrites ; et, en Egypte, il est permis au bout de quatre jours aux médecins de s'écarter des traitements prescrits par les manuels, mais s'ils le font avant, c'est à leurs risques et périls. Il est donc manifeste que la constitution qui se conforme à des lois écrites n'est pas, pour la même raison, la meilleure. Pourtant, il faut que cette règle universelle existe pour les gouvernants, et celui à qui n'est, d'une manière générale, attachée aucune passion, est meilleur que celui qui en possède naturellement. Or, la loi n'en a pas, alors qu'il est nécessaire que toute âme humaine en renferme. Mais sans doute semblerait-il, pour répliquer à cela, qu'une personne délibèrera mieux à propos des cas particuliers. Qu'il soit donc nécessaire que cet homme (1) soit législateur et qu'il y ait des lois, c'est évident, mais elles ne doivent pas être souveraines là où elles dévient de ce qui est bon, alors qu'elles doivent être souveraines dans les autres domaines.

ARISTOTE, Les Politiques